



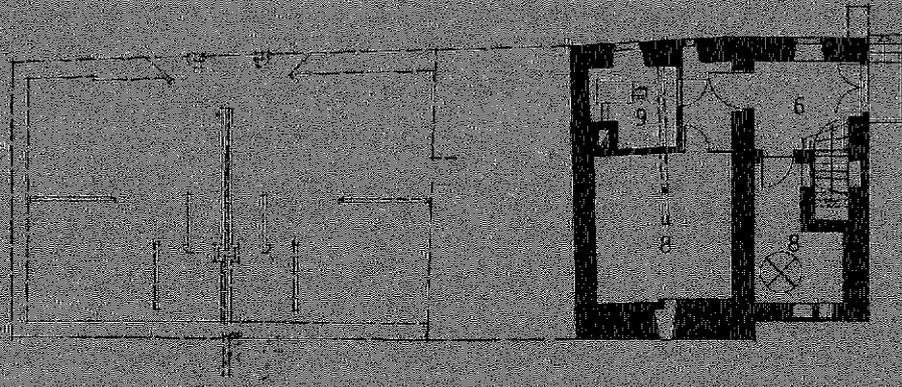
ETAT DE VAUD

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

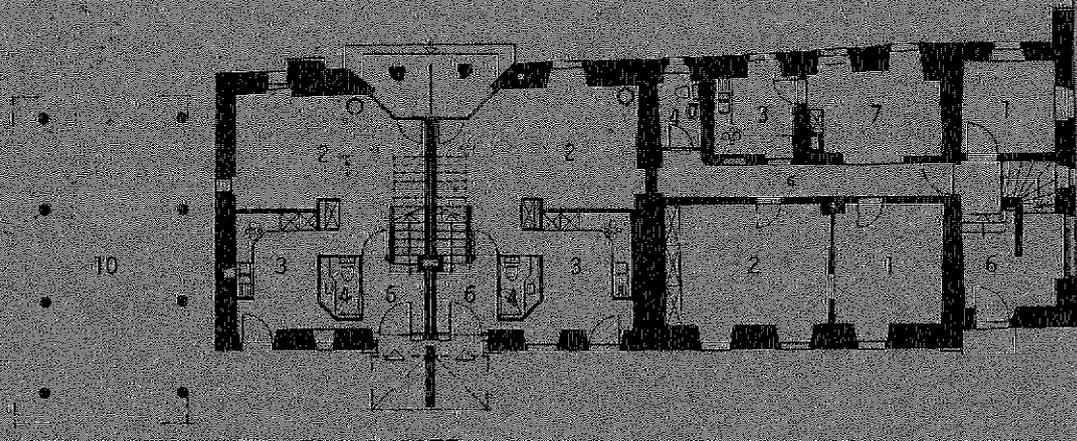
2000 1797/108/1

CURE DE FAOUG

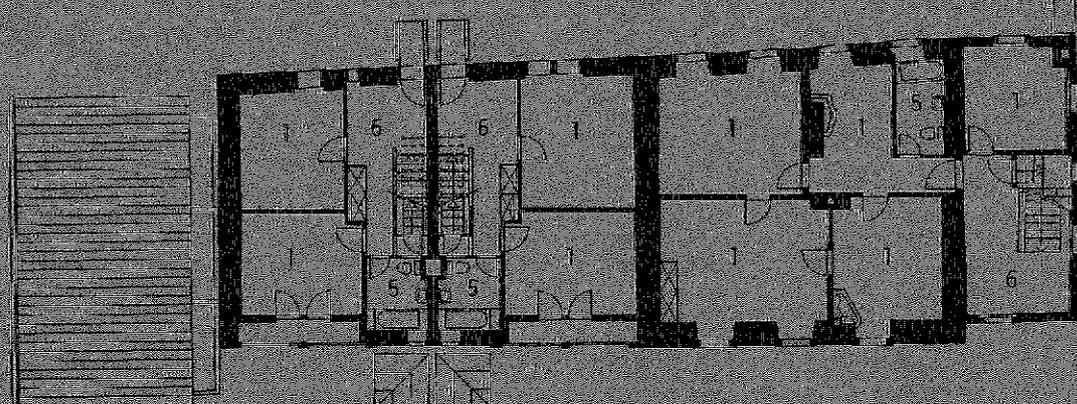
CURE DE FAUGG



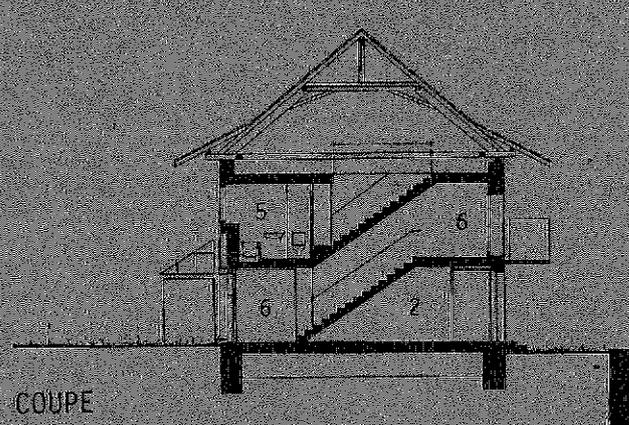
SOUS-SOL



REZ-DE-CHAUSSEE

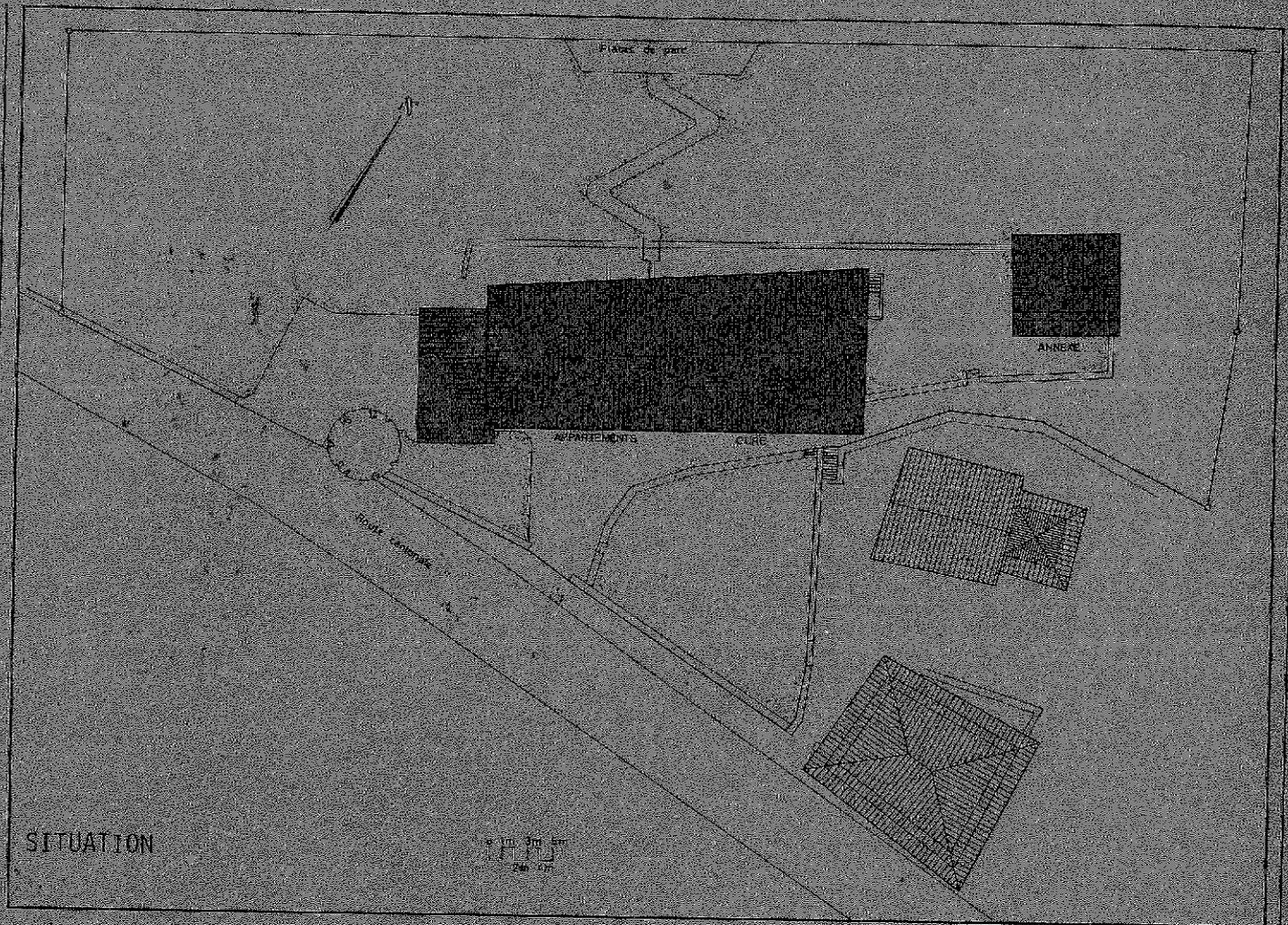


ETAGE



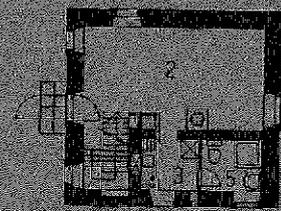
COUPE

0 2m 4m 6m 8m

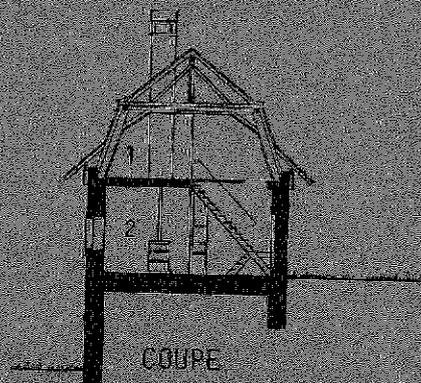


SITUATION

ANNEXE



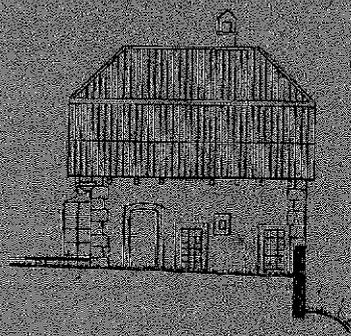
PLAN



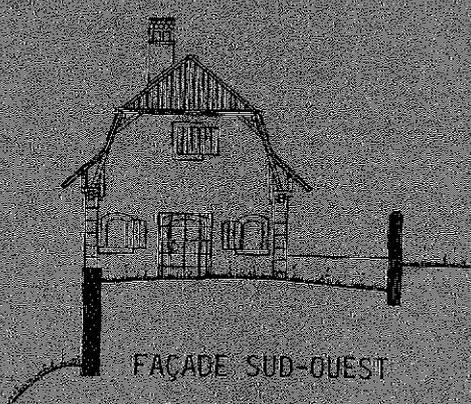
COUPE

LEGENDE DES PLANS

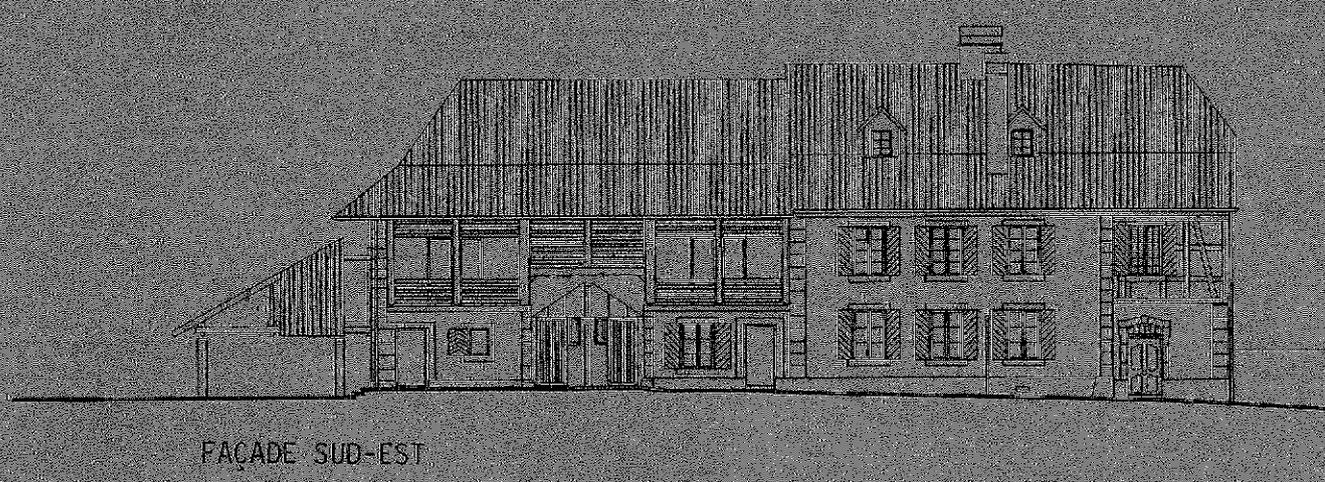
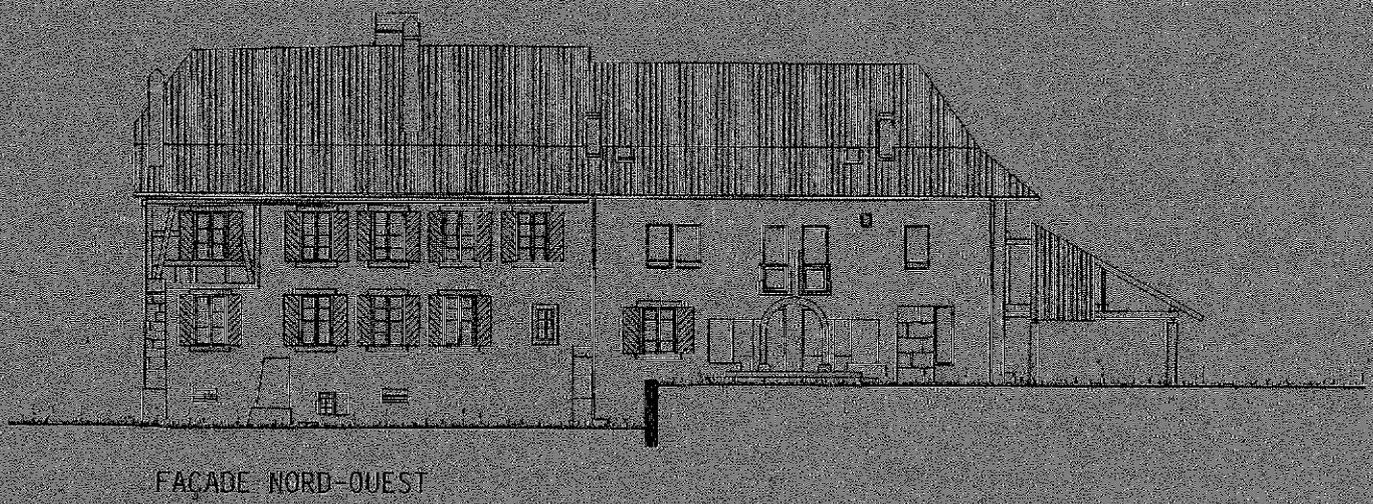
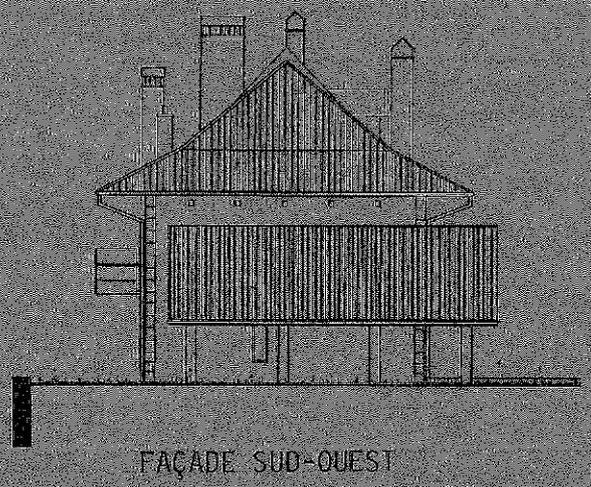
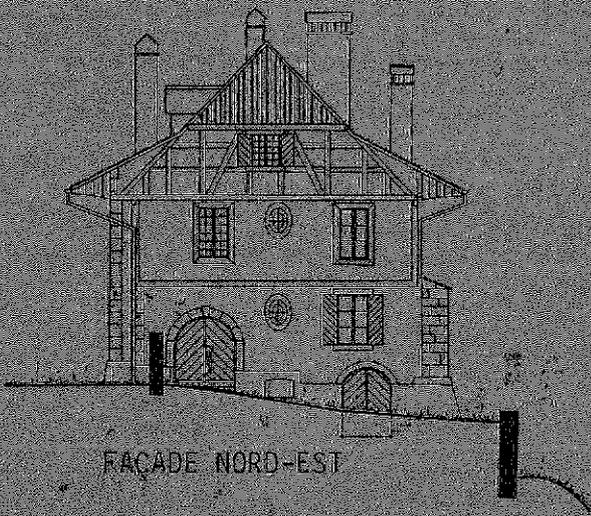
- 1. Chambre
- 2. Séjour
- 3. Cuisine
- 4. W.-C.
- 5. Salle de bains
- 6. Débarcadere
- 7. Repas
- 8. Cave
- 9. Chauffage
- 10. Couvert à véhicules



FAÇADE SUD-EST



FAÇADE SUD-OUEST





ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

CURE DE FAOUG

Les 155 cures du canton de Vaud racontent l'histoire d'une période importante de ce territoire.

L'historien du monument a déjà analysé les évolutions, dépisté les grandes filiations stylistiques. Son talent est de mieux faire connaître ces bâtiments en sondant ses sources d'archives et en observant leur réalité d'aujourd'hui.

L'intervention de l'architecte-restaurateur, plus matérielle, comporte le risque permanent de la perte de matière originale et de l'incohérence de l'apport nouveau.

Malgré toutes les précautions méthodologiques, l'aide technologique et les garanties de la pluridisciplinarité, la restauration reste un domaine où l'expérience est irremplaçable; cette "connaissance acquise par une longue pratique, jointe à l'observation" (Larousse) est d'autant plus riche qu'elle trouve ses matériaux dans un ensemble relativement cohérent de bâtiments, ce qui est le cas des cures vaudoises.

Les premières réalisations du vaste plan de restauration des cures ont plus de dix ans grâce aux crédits spéciaux accordés dès 1977; l'accumulation d'un nouveau savoir est ainsi considérable. Plus de 40 chantiers ont engendré des dizaines de mandats à des architectes et des spécialistes de toutes les disciplines indispensables pour ces interventions délicates. L'élargissement des mandats à des architectes ne possédant pas encore la pratique du monument a certainement joué un rôle important de formation dans un domaine qui a été trop longtemps réservé à quelques professionnels qualifiés.

Ces derniers courent d'ailleurs les mêmes risques que les collaborateurs du Service des bâtiments, qui doivent constamment veiller à ne pas se laisser réduire à répéter simplement les solutions favorables des chantiers précédents. Pour parer au danger des "recettes" et des "exemples ti-roirs", l'apport intelligent de nouveaux architectes est essentiel, afin de réactiver en permanence un domaine où la sclérose nous guette.

J'ai la conviction que notre programme de restauration des cures vaudoises aura apporté sa contribution au large débat que provoquera toujours la conservation du patrimoine architectural.

Jean-Pierre DRESCO
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 13 février 1985, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude de Fr. 160'000.-- destiné à la restauration des cures de Faoug, Thierrens, Montpreveyres.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

Mme J. CODEREY	M. J.-Cl. MONNIER
Mme A.-M. DEPOISIER	M. M. PERRIN
M. W. BAUMGARTNER	M. J. THUILLARD
M. D. KASSER	M. M. ZWEIFEL
M. M. LEIBUNDGUT	

accompagnée par M. Marcel BLANC, Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 20 mai 1986, un crédit global de Fr. 2'630'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 1'500'000.-- pour la cure de Faoug.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments :
- M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux

- Mandataires :

- Architecte auteur du projet	M. R. MESSMER
- Architectes exécution travaux	MM. M. BERGER + J. BUACHE
- Ingénieur civil	M. J.-P. PARISOD
- Ingénieur en chauffage	SORANE S.A.
- Restaurateur	M. M. STAEHLI
- Archéologue	M. W. STOCKLI
- Expert en maçonnerie	M. R. SIMOND

5. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la section des monuments historiques, représentée par M. Charles MATILE.

La cure de Faoug est un bel ensemble homogène composé sous un même volume du logement et du rural, séparé par un mur coupe-feu.

Une petite annexe élégante abritait le four, la lessiverie et l'étable à cochons.

Ces constructions, au pied de l'église, se situent sur un axe nord-est/sud-ouest. Elles surplombent les rives du lac de Morat.

Dans ces volumes, bien conservés, les architectes ont tenté d'intégrer le programme proposé par le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud.

LA RESTAURATION DE LA CURE

Elle a été maîtrisée dans le cadre du groupe de travail avec le bonheur et le respect des redécouvertes et des qualités anciennes des teintes et des matériaux.

LE REMODELAGE DU RURAL pour y intégrer deux appartements en duplex.

Le travail était ardu : tenter d'utiliser les vides et les pleins existants pour les intégrer au nouveau programme, permettre en transparence la lecture de l'ancienne grange, sauvegarder la particularité de la paroi ajourée faite de poutres horizontales à l'étage de la façade sud, autant de contraintes à maîtriser parmi d'autres.

Cependant et lorsque le plan l'imposait, le choix d'une intervention contemporaine, dans le geste et la matière, a été fait.

L'ANNEXE devenue petit appartement sans modification de percements.

LE COUVERT A VOITURE appenti protecteur sur la façade sud-ouest.

Dans sa forme, il se situe à l'endroit où des traces laissent présager d'une ancienne construction du même type.

Il a été "décollé" de la façade pour que sa reconstruction s'exprime sans concession.

Les interventions qui caractérisent ces travaux ont été complètement assumées par les architectes, grâce à la collaboration des entreprises et du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud.

Ces interventions posent cependant une vraie question, celle de la concordance du construit primitif et du programme rénovateur.

Bureau BERGER-BUACHE
Bureau MESSMER
Architectes

LA CURE MEDIEVALE

Dans les premières années de la Réforme, le pasteur de Faoug habitait certainement la cure catholique, puisqu'il jouissait de l'ensemble des biens-fonds et des revenus de celle-ci (1). Nous ne savons si c'est sur l'emplacement de cette maison que fut édifée la première cure protestante.

LA CURE DE 1575

Les comptes baillivaux de 1575-1578 donnent plusieurs indications qui font supposer une construction neuve, ou du moins une reconstruction importante. Les plans de cet édifice furent-ils l'oeuvre d'Uly Jordan, l'architecte officiel de LL.EE. ? C'est lui en tout cas qui assista le bailli au moment de conclure les traités avec les maîtres (2). Les ouvrages de maçonnerie, exécutés par Uly Bodmer, se montaient à 400 florins au moins; la "tâche" du charpentier Pierre Moyset comprenait la toiture et l'intérieur; on posa 19 fenêtres, 8 portes et 2 poêles. Le projet comprenait également la reconstruction de la grange, qui ne fut achevée qu'en 1588 (3).

En 1680, on ajouta à la cure une nouvelle galerie et un bâtiment pour le four (4).

Le rapport de la visite effectuée avant les travaux de 1765 donne des renseignements précieux sur ce premier bâtiment (5). La grange et le logement sont contigus et séparés par un mur coupe-feu que l'on voit encore dépasser du toit sur la gravure de Weibel. Le corps de logis s'étend en longueur et en largeur sur 30 pieds, soit un peu moins de 10 mètres; on le trouve mal distribué, avec des séparations en murs épais, et ne contenant pas suffisamment de logement; à l'est s'élève une annexe en colombages comprenant un cabinet et un grenier et probablement aussi l'entrée de la maison; la face lac, au nord, est occupée en partie par la galerie des privés. Les niveaux sont de hauteurs très dissemblables : 7½ pieds, soit approximativement 2.5 m. au rez-de-chaussée, contre 10½ pieds (3.5 m.) à l'étage. Beaucoup d'éléments de cette première cure subsistent aujourd'hui, plus ou moins visibles : les quatre murs extérieurs et la charpente à fermes trapézoïdales, la plus ancienne de ce type connue dans les cures vaudoises; à la cave, une porte d'entrée rectangulaire à large chanfrein et probablement un poteau de chêne; à plusieurs endroits et surtout dans les locaux utilitaires, divers ferrements (notamment la belle serrure du caveau sous l'escalier); malgré la reconstruction partielle de 1765, la disposition intérieure du logement, avec le plan carré subdivisé en quatre pièces de grandeur

à peu près égale, se rapproche de celle d'autres cures du XVII^e siècle comme Pully et Corsier; mais ces dernières ont, elles, un rural indépendant.

On peut en conclure que la cure de Faoug est un exemple relativement bien conservé de cure du XVII^e, malgré son aspect extérieur du XVIII^e siècle. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle fait partie d'une famille de bâtiments bien déterminée : on retrouve en effet le même architecte et les mêmes artisans lors de la construction de la cure de Constantine en 1577 - aujourd'hui transformée - et à la fin du chantier du château d'Avenches vers 1570 (6).

LA RECONSTRUCTION PARTIELLE DE 1765

Sur le rapport de l'entier délabrement de la cure, on songe tout d'abord, en 1761, à construire un bâtiment entièrement neuf à un autre emplacement, pour lequel l'architecte Abraham Burnand établit un projet; mais on y renonce après la visite effectuée par les commissaires des bâtiments bernois. L'architecte Niklaus Sprüngli à qui l'on a confié ce nouvel examen estime que les murs extérieurs et la charpente sont encore en très bon état (7). Il propose de les conserver et de refaire entièrement l'intérieur, en ramenant les deux niveaux d'habitation à une hauteur égale et en perçant de nouvelles fenêtres; on prévoit de remplacer l'ancienne annexe en colombages par un édifice contenant un caveau, un escalier de pierre, des privés et un grenier, ce qui permet de supprimer l'ancienne galerie côté lac; on obtient ainsi un logement de cinq chambres et de deux cabinets à cheminée. Le devis qu'il dresse à ce moment-là et qui servira de base à l'exécution des travaux nous donne maints renseignements sur la future bâtisse (8); malheureusement, Sprüngli devra y apporter quelques mois plus tard des modifications dont le détail n'est pas connu, afin de limiter les dépenses (9). Ainsi, le devis conservé ne correspond que partiellement à l'état actuel de la cure. On constate principalement une interversion dans l'emplacement des pièces, la cuisine qui semblait prévue au sud ayant été exécutée au nord (10).

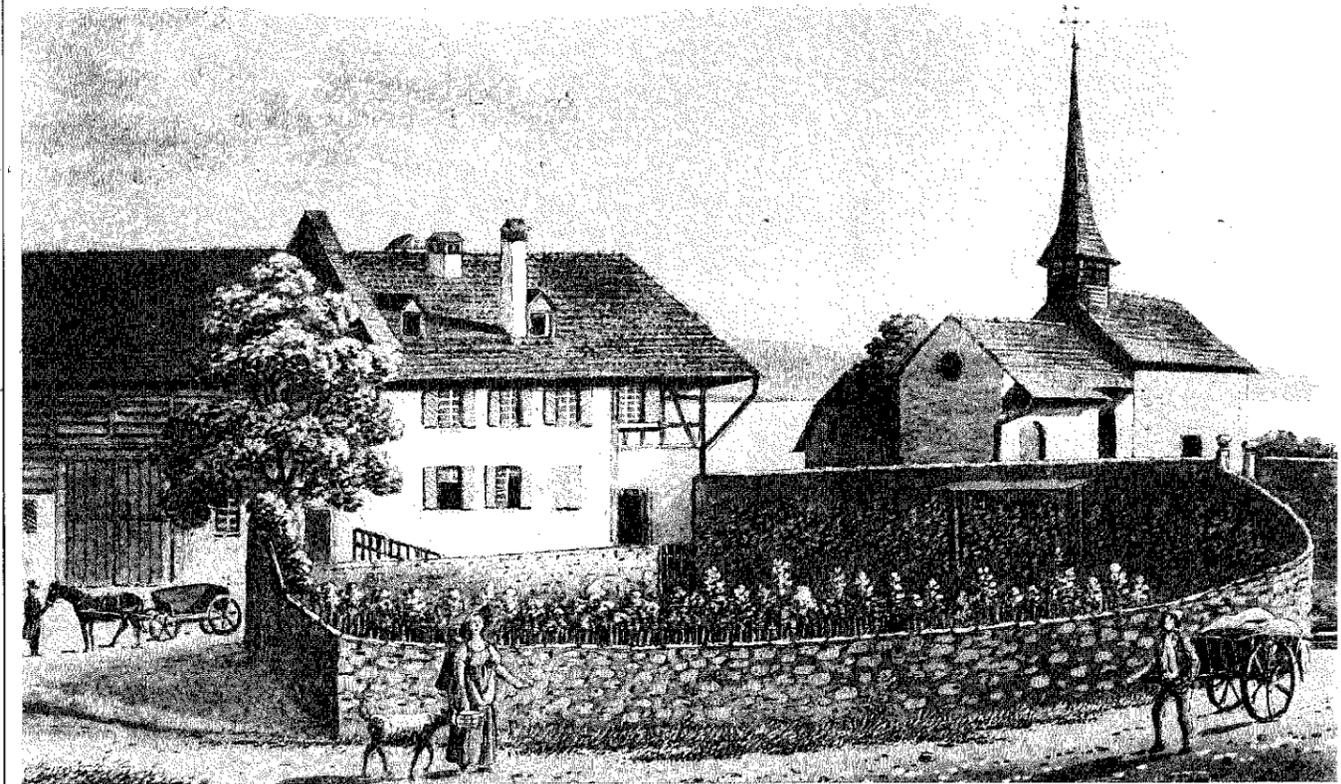
Malgré ce manque de concordance sur certains points, il est possible d'affirmer que l'aménagement actuel de la cure est le résultat des travaux de 1765. En effet, les boiseries forment un bel ensemble homogène, qui se distingue à la fois par son bon état de conservation et par son originalité. Tandis que les lambris ont des panneaux simplement rectangulaires, on voit apparaître, sur les portes et sur les corniches des plafonds, des moulures d'une richesse peu ordinaire pour une cure; de même, la balustrade de fer forgé du palier est un luxe qui n'était pas souvent accordé aux cures vaudoises; les spirales aux départs des escaliers dénotent un travail soigné de la pierre. On a ainsi un reflet, modeste mais rare, de la production plus prestigieuse que l'architecte Sprüngli réalisait à Berne à cette époque (11). Deux cheminées de pierre ont subsisté, dont l'une en tout cas, avec ses formes Louis XV, date certainement de 1765. Il ne reste malheureusement qu'un poêle, au premier étage, composé de deux moitiés différentes en faïence blanche qui paraissent plus tardives.

L'extérieur du corps de logis ayant conservé son volume du XVII^e siècle, l'intervention de 1765 est visible surtout dans les percements de fenêtres rectangulaires, placés à distance régulière. On peut discerner peut-être un trait

caractéristique de Sprüngli dans la forme des tablettes simplement rectangulaires faisant légèrement saillie par rapport au reste de l'encadrement, comme on le trouve également sur la façade principale de la cure de Rossinière, la seule à avoir été construite entièrement par cet architecte dans notre canton (12).

LE BATIMENT DU FOUR DE 1785

L'ancien four de 1680 se trouvait déjà dans un bâtiment indépendant, mais si près de la cure que les deux toits se touchaient presque. Il était entièrement délabré lorsqu'on décida en 1785 de le reconstruire ailleurs. Un premier projet présenté par le bailli fut probablement dressé par un architecte ou des artisans de la région. Cet édifice



Gravure Weibel - 1827

devait contenir un four, une chambre à lessive, des étables à porcs et un grenier au-dessus (13). Mais l'emplacement choisi ne fut pas jugé favorable, et le commissaire des bâtiments pour le gouvernement bernois, Niklaus von Diesbach, proposa d'établir ce four à l'extrémité est de la terrasse de la cure; ceci entraîna quelques changements à la disposition intérieure et l'élaboration d'un nouveau plan, sans modifier toutefois ni les proportions, ni le coût du bâtiment (14).

Cet édifice est intéressant à plusieurs égards. Son volume assez important, son toit construit "en mansarde" comme le prévoyait le devis et ses percements soignés, lui confèrent une élégance peu commune pour ce genre de bâtiment. Typologiquement, la formule regroupant le four et la chambre à lessive avec une étable à porcs et un grenier ne se trouve pas fréquemment dans les cures, du moins plus de nos jours et dans un aussi bon état de conservation (15).

LA GRANGE DE 1788

La grange de 1788 est en fait le résultat de l'extension de la précédente, sur une longueur de 3 m. environ. Suivant les plans établis par l'architecte Ludwig-Emanuel Zehender, on conserva une partie des murs et de la pierre de taille qui fut réutilisée pour les nouveaux percements; mais la charpente dut être refaite entièrement à neuf (16).

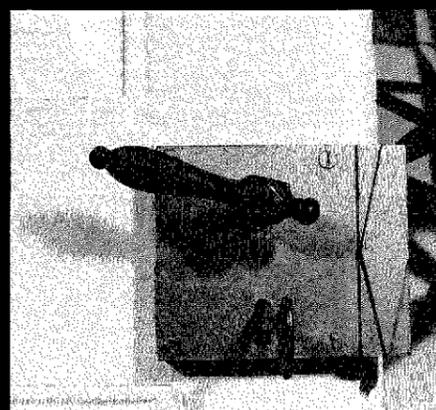
Cette grange présente la particularité d'avoir un niveau supérieur en parois ajourées faites de poutres horizontales. Elle fait partie d'une famille bien typée et restreinte qui comprend encore les granges des cures de Cotterd (1786) et de Constantine (1780), oeuvres du même architecte. Ce type est dû à la fois à la tradition régionale, puisque l'on rencontre aux abords du lac de Morat plusieurs édifices semblables, et à une influence alémanique exercée notamment par les architectes officiels bernois (17).

Monique FONTANNAZ
Historienne

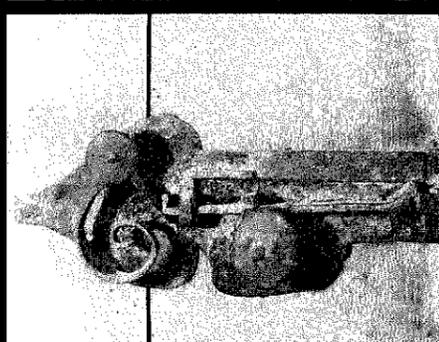
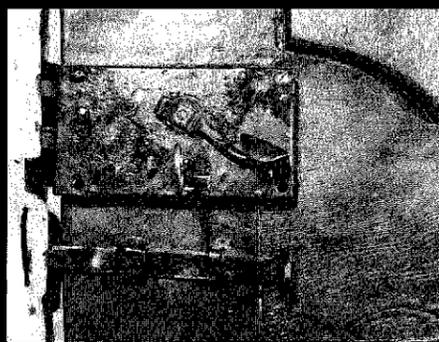
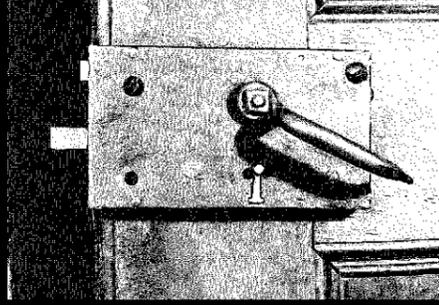


NOTES :

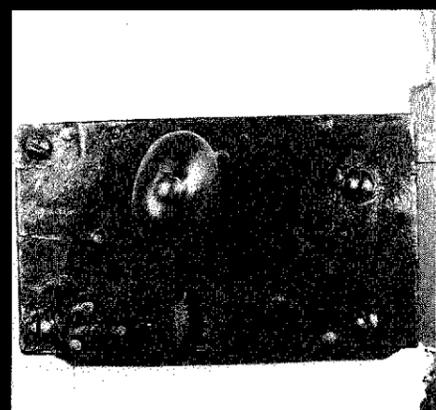
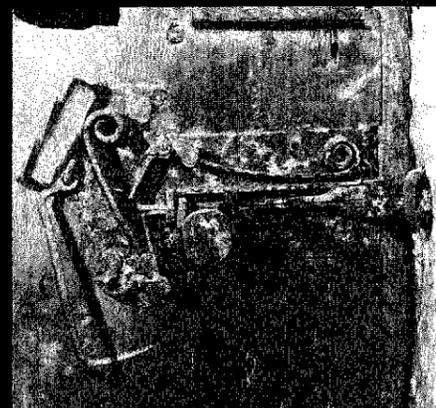
- (1) ACV, Bd 14/a, 1ère partie, 1556 : "Der Predicant dasselbs hatt für sin jerliche besoldung alle derselben pfarrgüter korren und wärchzenden... Denne hus, hof, schür, unnd ein gärtli darvor".
- (2) ACV, Bp 27/8, c. 1575-1576. - Cet architecte, désigné seulement par son prénom dans les comptes concernant la cure de Faoug, peut être identifié très probablement avec Uly Jordan qui dirigea la fin des travaux du château d'Avenches et fut l'architecte officiel de la ville de Berne de 1563 à 1588 (Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse, Berne, II, p. 453).
- (3) ACV, Bp 27/10, c. 1587-1588; 1588-1589.
- (4) ACV, Bp 27/26, c. 1680-1681. - S'agit-il de la galerie côté lac desservant les latrines, ou de l'annexe est qui sera remplacée en 1765 ? Il semble qu'il existait en tout cas en 1723 une galerie contenant un cabinet et couverte par un toit indépendant qui doit correspondre à l'annexe orientale (ACV, Bb 1/43, m.b.r., 509, 24 déc. 1723).
- (5) ACV, Bm 2/1 b, devis, 5 sqq., accordé le 23 mai 1765.
- (6) Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, Lausanne 1986, pp. 38-49.
- (7) ACV, Bb 1/79, m.b.r., 145, 18 mai; 278, 1er sept. 1764; Bb 1/80, 147, 13 av. 1765.
- (8) Cf. n. s.
- (9) ACV, Bb 1/80, m.b.r., 388, 23 août 1765; Bb 1/81, 122, 14 fév. 1766.
- (10) La disposition prévue était la suivante : au rez-de-chaussée, deux chambres boisées avec plafonds de bois côté lac, une autre chambre boisée et une cuisine; à l'étage, deux chambres côté lac, boisées mais avec plafond de gypse, deux chambres côté jardin avec boiseries à hauteur d'appui. Le tout formait un logement de cinq chambres chaudes et de deux cabinets à cheminées. En réalité, il semble que l'on ait placé les pièces principales au sud, du côté du jardin; on n'a pas aménagé non plus autant de chambres que prévu, puisqu'au début du XIXe siècle, la cuisine et ses dépendances paraissent occuper tout le côté lac du rez-de-chaussée et qu'il n'y a au-dessus de celles-ci qu'une chambre et un vestibule (ACV, Bic 51, 15 nov. 1794; K IX 416, 1824, 155-157).
- (11) Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse, Berne, II, pp. 300, 51, 280, 417.
- (12) Monique Fontannaz, op. cit., pp. 208-212.
- (13) ACV, Bb 1/102, m.b.r., 290, 7 janv. 1785; Bm 2/4, devis, 254 sqq., accordé le 15 juin 1785.
- (14) ACV, Bm 2/4, devis, 254 sqq., Observationen...
- (15) Monique Fontannaz, op. cit., p. 300.
- (16) ACV, Bm 2/4, devis, 439 sqq., accordé le 12 déc. 1788; Bp 27/46, c. 1791-1792, 134.
- (17) Monique Fontannaz, op. cit., p. 306.



△
Sous-sol, pièce No 6, détail d'une entrée de serrure
Rez-de-chaussée, pièce No 2, détail d'une serrure



▷
Façade sud, détail de la porte d'entrée : boiserie B695, épars D691, petit bois A424
Etage, pièce No 1/6, détail d'une serrure
Rez-de-chaussée, dégagement No 6, porte d'entrée, détail de la serrure
Combles, détail d'une serrure



△
Sous-sol, pièce No 8, détail de la serrure
Rez-de-chaussée, dégagement No 6, détail d'une serrure

Les quelques résultats que l'analyse archéologique succincte du bâtiment nous a livrés corroborent la plupart des nombreux renseignements connus par les documents historiques.

LA CURE DU XVII^e SIECLE

Rien ne subsiste d'un bâtiment antérieur à la cure de 1575. Le résultat le plus tangible est la confirmation de la date de reconstruction de la cure par l'analyse dendrochronologie de sa charpente, dont les pièces ont été coupées en automne/hiver 1574/75 et 1575/76. Il faut toutefois remarquer que certains indices laissent penser que cette charpente a été déposée, du moins partiellement, probablement lors de la reconstruction du XVIII^e siècle, puis remontée avec les mêmes éléments, lesquels présentent de vagues traces d'une numérotation appliquée à la sanguine. Sur le plan du gros-oeuvre, ce bâtiment, qui forme encore le corps principal de la cure, a partiellement conservé ses maçonneries sur ses quatre façades. La façade sud-ouest, contre laquelle s'adosse le rural, n'a pas été analysée dans le détail mais la situation du pignon et sa liaison avec le rural montrent clairement qu'elle se présente encore dans son état d'origine. Les façades principales sud-est et nord-ouest n'ont conservé de leurs maçonneries que la base des murs, avec les petites fenêtres donnant sur le niveau de cave, ainsi que les chaînes d'angle, lesquelles sont, de plus, dotées d'un contrefort sur la façade nord-ouest. Les ouvertures actuelles procèdent toutes de la reconstruction du XVIII^e siècle mais celles-ci montrent des réemplois des anciennes fenêtres. On peut dès lors conclure que le bâtiment était primitivement éclairé par de grandes baies à meneau central, moulurées d'une double gorge et d'une battue (voire d'une double battue, l'encadrement étant ainsi en saillie) et dont la largeur était de l'ordre de 1.50 m. La façade nord-est, actuellement intégrée au bâtiment suite à l'agrandissement du XVIII^e siècle, n'a pu être observée que fort partiellement; mais, comme à la façade opposée, il semble que le gros de ses maçonneries appartienne encore au premier chantier, même si elle a dû subir de nombreuses interventions (percements de portes) au cours du XVIII^e siècle. Par contre, elle a conservé quelques traces de sa situation primitive aux deux niveaux inférieurs. Une porte à large chanfrein donne encore dans les caves actuelles, à l'extrémité nord du mur; au-dessus de son linteau, le seuil d'une deuxième ouverture, de même type et partiellement retrouvée au rez-de-chaussée,

témoigne d'une ancienne ouverture donnant sur le rez-de-chaussée. Cette situation prouve de plus que, sur le plan de la division intérieure, les niveaux étaient primitivement moins élevés qu'aujourd'hui. Le rural prolongeait le corps d'habitation vers l'ouest. Edifié en 1585-88, il n'a conservé qu'une partie de son mur nord-est et la fondation de ses murs sud-ouest et sud-est.

LA CURE DU XVIII^e SIECLE

La cure de 1765 est en réalité une reprise de l'ancien bâtiment, par le percement des ouvertures actuelles et la réorganisation intérieure, bâtiment qui est prolongé vers l'est par une adjonction permettant de créer une cage d'escalier desservant les différents niveaux.

Si la façade nord-ouest de l'adjonction se situe dans le prolongement du mur du bâtiment précédent, la façade sud-est est édiée en retrait par rapport à l'ancienne façade correspondante. Sur la hauteur du rez-de-chaussée, la nouvelle construction est élevée en maçonnerie. Par contre, toute la partie supérieure de l'adjonction est dotée d'un colombage, celui-ci se prolongeant au pignon de la façade nord-est. L'adjonction est éclairée par une série de grandes baies rectangulaires, à encadrement de molasse au rez-de-chaussée, de bois aux niveaux supérieurs. Sur la façade nord-est, outre les fenêtres précitées, s'ouvre au rez une porte cochère permettant l'accès à l'escalier de la cave et, sur cette dernière, une large fenêtre à arc surbaissée. Enfin, les paliers intermédiaires de la cage d'escalier sont éclairés par un oeil-de-bœuf.

La charpente couronnant cette adjonction n'a pas été analysée dendrochronologiquement; parfaitement liée au colombage du pignon nord-est, elle porte des marques de pose et une numérotation sur ses divers éléments. Seule la demi-croupe actuelle surmontant le pignon semble ne pas correspondre à l'état primitif.

Le rural est reconstruit en 1788 et se caractérise par une extension de la construction précédente et une réfection de sa charpente.

Dans le jardin à l'est de la cure, une élégante petite annexe, abritant un four, une chambre à lessive, une étable à porcs et un grenier, est édiée dès 1785, en remplacement d'un ancien four de 1680. En plus de ses qualités architecturales, l'intérêt de ce petit bâtiment réside dans le fait qu'il n'a subi pratiquement aucune altération, témoignant d'un excellent état de conservation.

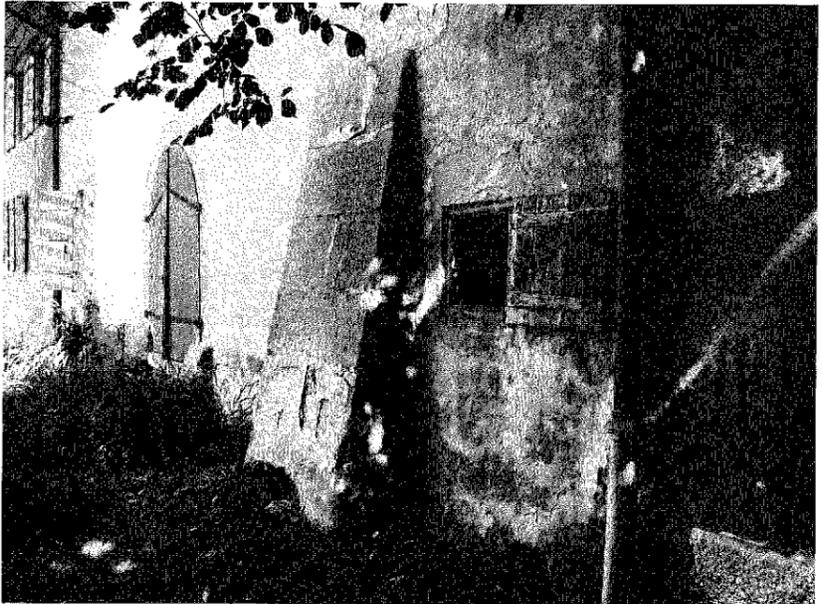
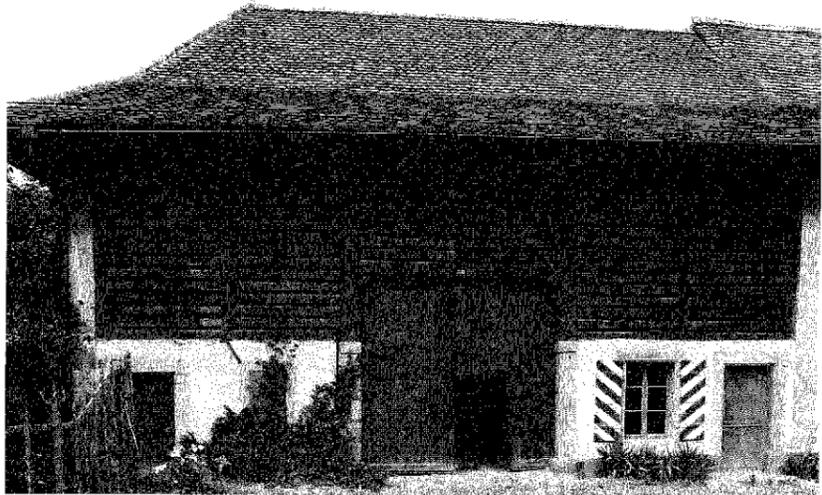
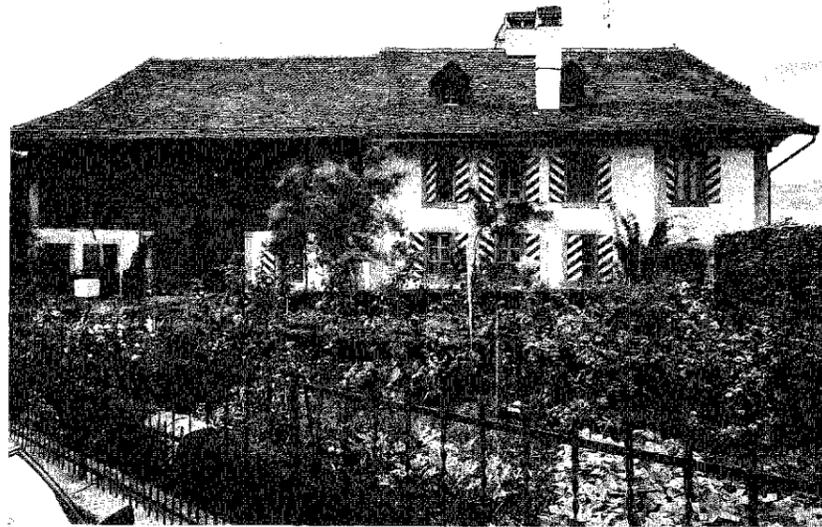
Les résultats concernant les travaux menés à la cure de Faoug ont été consignés dans divers rapports, à savoir :

- Werner Stöckli, Faoug/VD, Cure. Investigation archéologique en 1986, rapport provisoire (novembre 1986).
- Philippe Jaton, Faoug/VD, Cure. Rapport de l'analyse archéologique de 1987 (juin 1987).
- Idem, Faoug/VD, Cure. Rapport complémentaire (juillet 1987).
- Idem, Faoug/VD, Cure, Annexe. Rapport archéologique succinct (février 1988).
- Christian et Alain Orcel, Analyse dendrochronologie de bois provenant de la cure de Faoug (VD), N/Réf. LRD7/R1970 (octobre 1987).

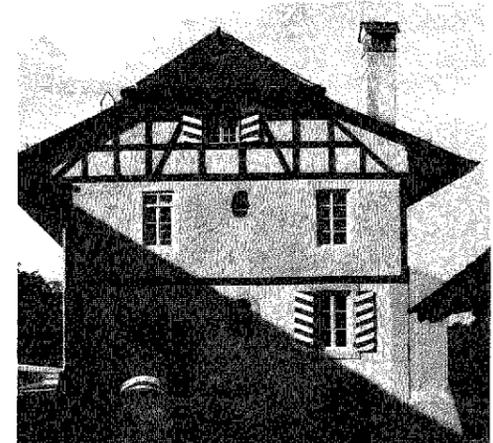
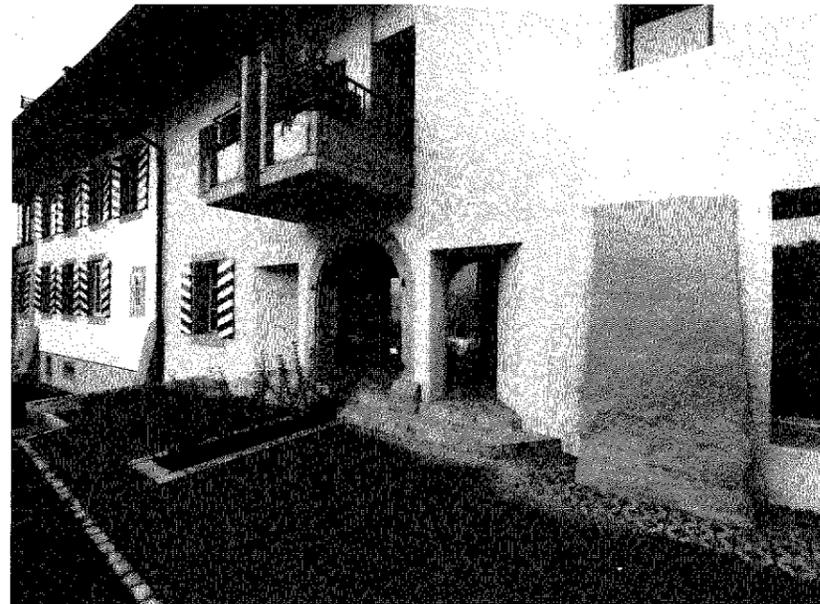
Philippe JATON



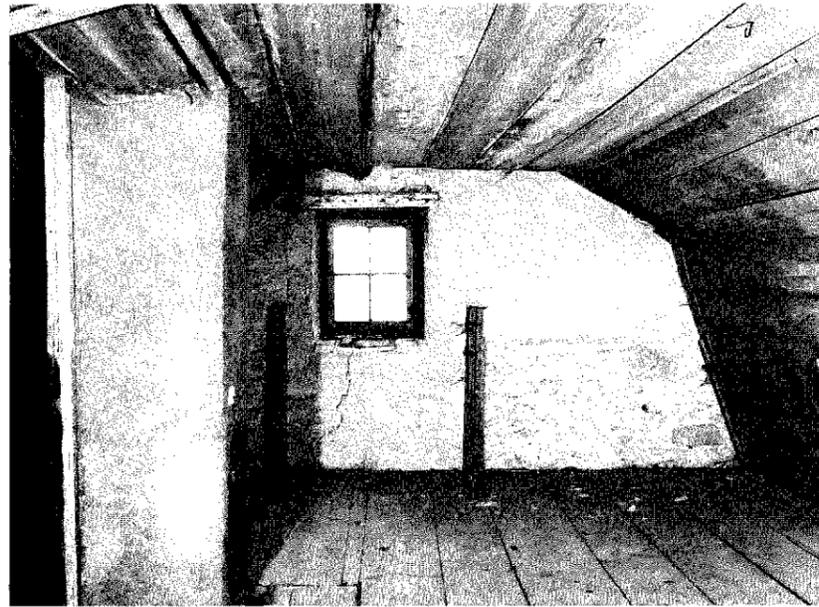
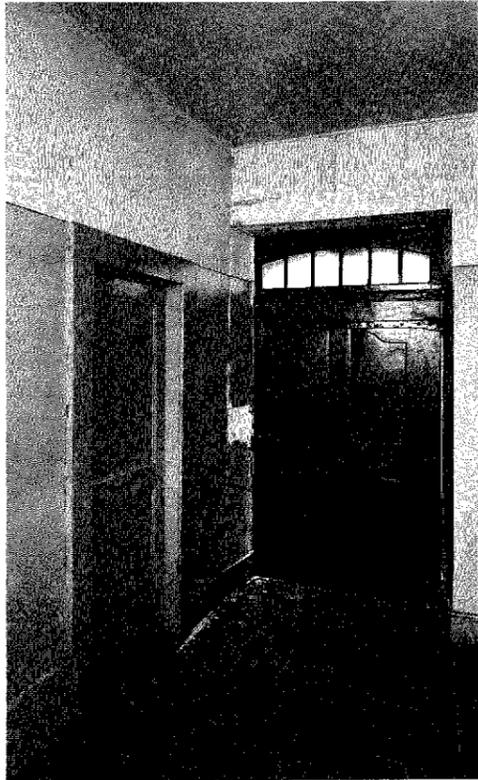
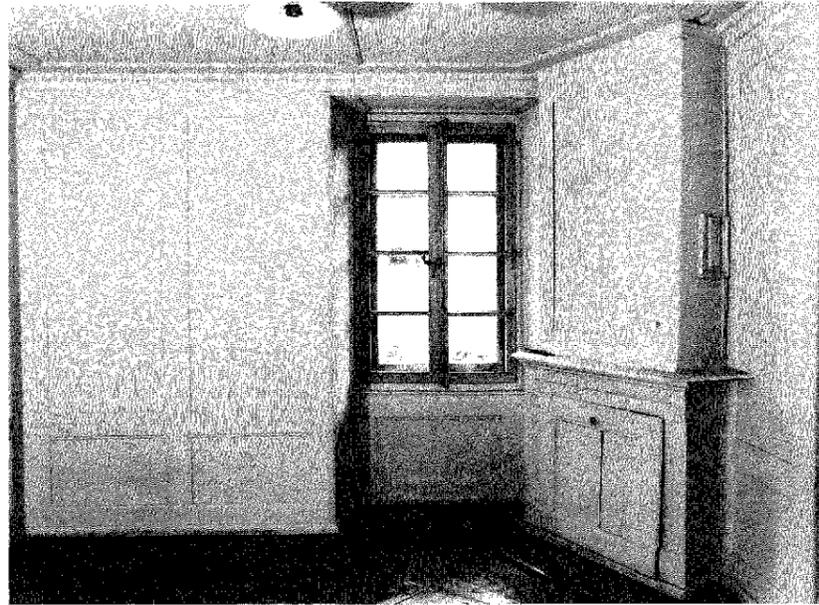
AVANT



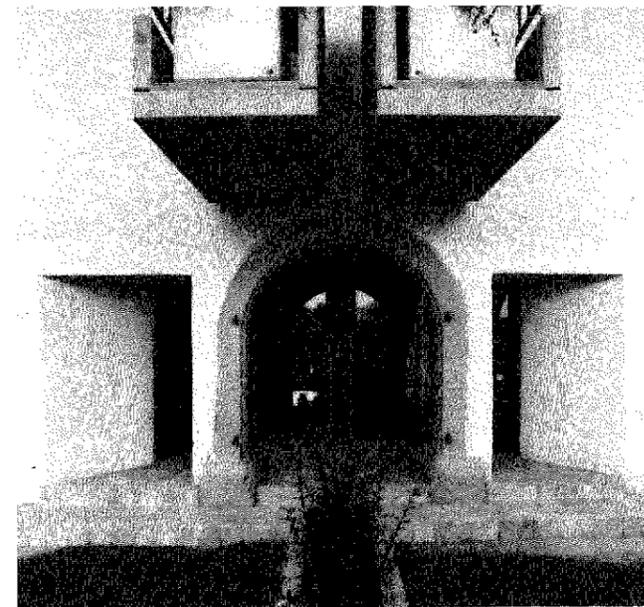
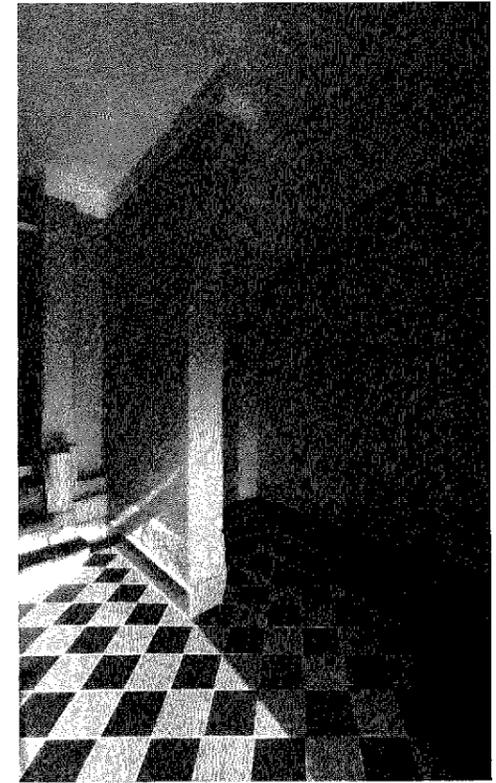
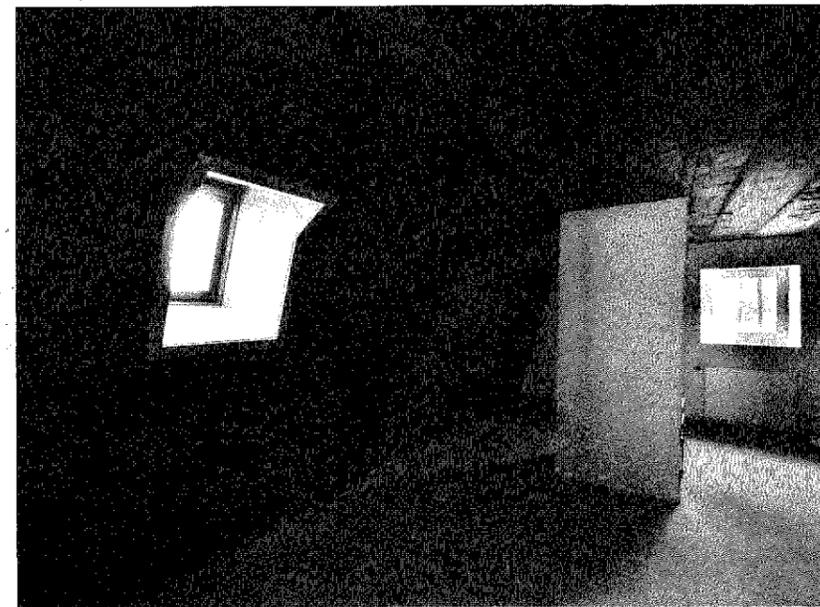
APRES



AVANT



APRES



Dans l'ensemble, différentes étapes d'interventions ont été mises en évidence, soit :

- rural : sud - 3 à 4 états
 nord - 3 états
- cure : est - 4 états
 sud - 4 à 5 états.

Nous avons observé certaines concordances pour les étapes qui concernent les états les plus anciens : le crépi au nord du rural et celui à l'est de la cure datent de la même époque, les observations montrent que ces parties ont été traitées de la même façon. Ces deux éléments d'architecture comprenaient un crépi projeté et tiré à la truelle alors que le bâtiment central de la cure avait un crépi lissé et tiré au sac. Les colombages de la partie sud-est et est étaient visibles. Les crépis étaient recouverts d'un badigeon blanc cassé et les chaînes d'angle peintes en gris.

Dans une deuxième étape, le traitement de la polychromie du corps central de la cure apparaît : la façade devient verte alors que les chaînes d'angle étaient peintes en ocre jaune. La chaîne d'angle sud-est restait grise, quant à la chaîne d'angle sud-ouest du rural il n'est pas impossible qu'elle ait été également peinte en ocre jaune; toutefois les quelques traces mises en évidence ne fournissent pas une preuve suffisante.

Dans une troisième étape, le corps central de la cure a été peint en ocre jaune, alors que les deux chaînes d'angle redevenaient grises; en est, le bâtiment était repris en sous-oeuvre et le colombage respecté dans la partie supérieure.

Une quatrième étape importante blanchit le corps central, traite toutes les chaînes d'angle d'une couleur gris vert molasse et recouvre, au sud-est et en est, tous les colombages avec un crépi composé de ciment et de chaux hydraulique. Ces deux parties sont peintes en ocre jaune clair et brunâtre.

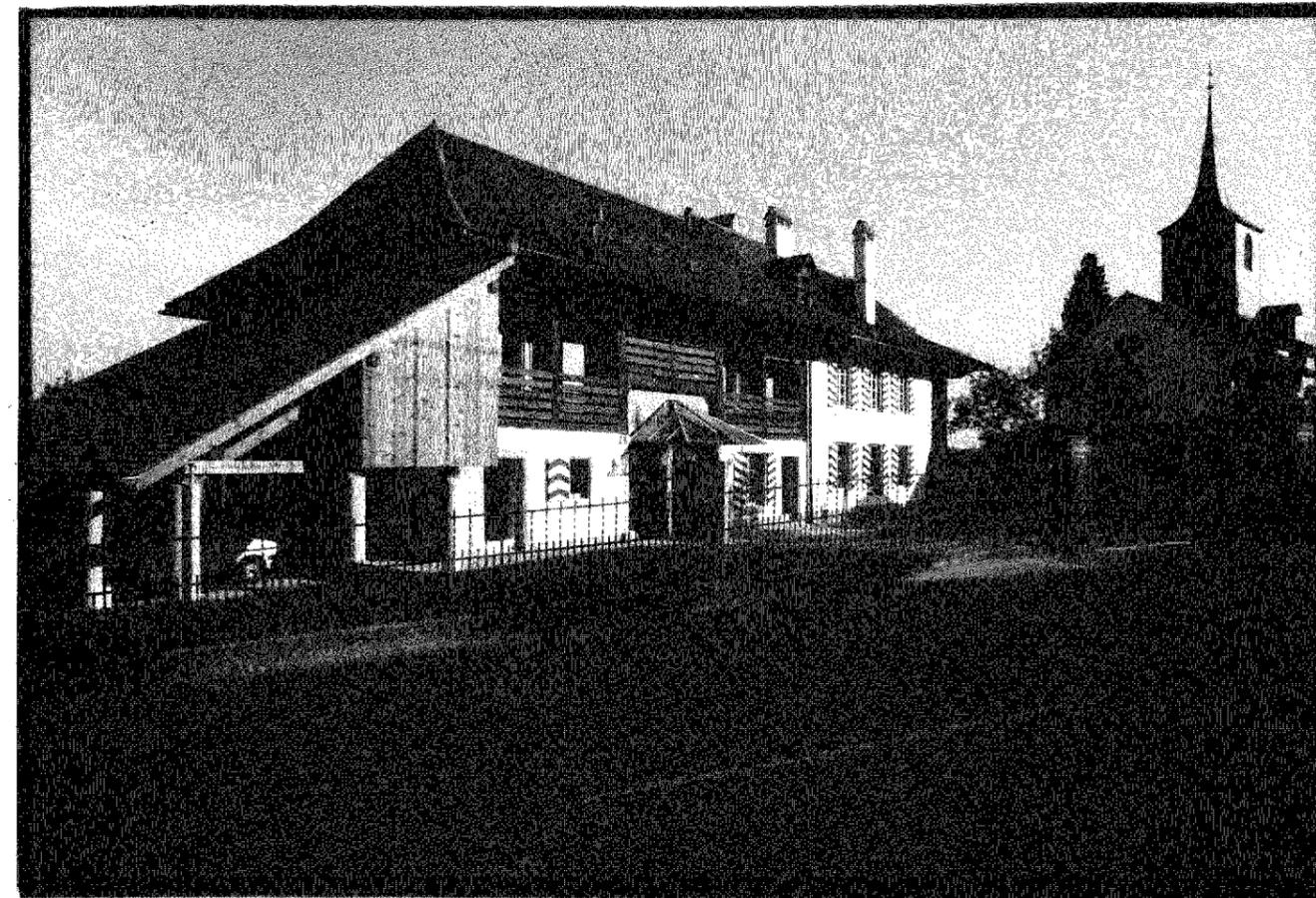
Pour mieux situer optiquement l'effet du traitement des deux interventions les plus anciennes, nous avons exécuté des maquettes au 1:50. Ces maquettes coloriées permettent de mieux comprendre la volonté de mettre en évidence la partie principale de la cure. Dans un premier temps, seule la structure lissée du crépi mettait le corps central en valeur, toutes les autres façades étaient traitées grossièrement.

Dans un deuxième temps, la polychromie accentuait la volonté de considérer la partie centrale comme élément architectural le plus important.

Une datation de ces étapes successives est difficile dans la mesure où les informations historiques précises font défaut. Cependant, il apparaît que le premier traitement du rural et de la partie est et sud-est avec les colombages apparents devrait se situer avant 1765; bien que la grange fut reconstruite en 1788, cette construction ne devait pas modifier l'aspect de la façade nord du rural. On peut, dès lors, imaginer que le premier véritable traitement polychrome du corps central date des interventions effectuées vers 1765.

Ces hypothèses devront être confirmées ou infirmées par l'ensemble des connaissances rassemblées par les différents spécialistes.

Les tableaux synoptiques des états de peinture observés au



rez-de-chaussée et au 1er étage permettent d'établir certaines comparaisons; ces observations sont la preuve matérielle des interventions successives.

1. Le corridor et la cage d'escaliers du rez-de-chaussée, ainsi que le corridor du 1er étage mettent en évidence les divers traitements de la façade est du bâtiment d'origine : la façade crépie à la chaux et badigeonnée est devenue mur intérieur lors de l'agrandissement en est au XVIIIe siècle. C'est à cette période que tous les murs ont été piqués pour permettre l'application d'un nouveau crépi à la chaux, les colombages intérieurs étaient visibles en tous les cas au sud. Les pierres de taille intérieures étaient recouvertes d'un badigeon blanc. Un faux appareillage sur fond gris est ensuite créé, l'épaisseur des filets noirs est de 5 mm. et les lignes sont tracées en hauteur tous les 32 cm., comme on peut l'observer sur les photographies du cor-

ridor menant à la cave; ce faux appareillage donne une fonction dynamique au volume du corridor.

En ce qui concerne la barrière en fer forgé du 1er étage, l'analyse a permis d'identifier la nature du pigment bleu; il s'agit d'un bleu de Prusse ou bleu de Berlin (ferroferricyanide); ce pigment a été créé en 1704 et son utilisation était fréquente jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Trois autres décors se succèdent au rez-de-chaussée et deux au 1er étage; ces différents décors soulignent tous l'architecture, soit sous la forme de faux appareillages ou de filets d'accompagnement, soit par la création de soubassements peints en oxyde rouge et cerné de filets ou en ocre jaune cerné de filets rouges et noirs.

2. Au rez-de-chaussée, les chambres ont subi le plus grand nombre d'interventions, cette remarque concerne les boiseries et les portes : 7 états de peinture.
3. La cheminée de la chambre au 1er étage et la porte est du couloir du rez-de-chaussée ne comportent que 3 états de peinture.
4. D'une manière générale, on constate que chaque traitement donnait un aspect polychrome uniforme pour chaque chambre, les boiseries et les portes subissaient le même type d'intervention de peinture.
5. Les traitements polychromes les plus anciens sont foncés, les tonalités s'éclaircissent par la suite et la gamme des ocre jaune, ocre brun domine. Les tons deviennent ensuite gris mais ils restent dans une gamme de lumière claire; indicateur de clarté L de 0.70 à 0.85 ou NCS 3000 à 1500.

Marc STAEHLI

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	
Relevé	01.01.1984 - 01.04.1984
Avant-projet	01.08.1984 - 01.11.1984
Projet définitif	01.05.1985 - 01.07.1985
Plans d'exécution	01.09.1985 - 01.10.1985
Préparation des soumissions	01.10.1985 - 30.11.1985
Appel des soumissions	01.12.1985 - 18.12.1985
Devis	30.01.1986
Approbation du crédit	20.05.1986
Mise à l'enquête	04.07.1986 - 14.07.1986
Début des travaux	01.11.1986
Fin des travaux	01.06.1988
Décompte final	01.04.1989

MACONNERIE

Etayage des murs des façades du rural.

Démolition des murs et séparations du rural.

Sous-murage des murs de façades. Fondation des nouveaux murs. Canalisations intérieures et raccord à la canalisation existante. Dalle sur vide sanitaire dans le rural, mur intérieur au rez, dalle sur rez, mur intérieur au 1er étage, dalle sur 1er étage. Isolation et chape de protection. Création des ouvertures en façades. Isolation périphérique des façades sur les balcons.

Piquage des crépissages des anciennes façades, empochement et crépissage (crépi bâtard) en 2 mains, tiré à la truelle.

Réfection partielle des façades de la cure.

Construction de divers galandages dans la cure, modification des cloisons.

Assainissement de la cave de la cure, avec réouverture d'une porte en façade.

Assainissement des pieds de façade avec drainage partiel.

Réfection des canalisations extérieures.

Piliers en tuyaux ciment pour le couvert à voitures.

Fouille pour mise en terre de la citerne.

ECHAFAUDAGE

Sur le pourtour des bâtiments avec pont de couvreur.

CHARPENTE

Etayage de la charpente du rural pendant les travaux de maçonnerie.

Légère réfection de la charpente.

Doublage du colombage sur la façade nord-est.

Création d'escalier en bois avec trappes de fermeture isolées pour les deux appartements.

Isolation de la dalle du comble avec panneau de laine de verre et plancher en bois aggloméré.

Construction du couvert à voitures avec bûcher.

Dépose, isolation en laine minérale et repose des planches formant le plafond de l'annexe.

PIERRE NATURELLE

Décapage et brossage des encadrements et chaînes d'angle en molasse, curage des joints et rejointoiement au mortier de chaux.

Remplacement d'un minimum de pièces.

Façon de seuils en pierre dure.

MENUISERIE

Restauration de la menuiserie ancienne de la cure, soit portes, fenêtres, double-fenêtres, volets, boiseries intérieures.

Menuiserie neuve pour l'annexe et le rural.

VITRERIE

Verres isolants pour les nouvelles menuiseries.
Porte tout-verre pour le sas d'entrée de la cure.

FERBLANTERIE-COUVERTURE

Réfection légère de la couverture et de la ferblanterie.
Couverture en tuile rouge sur le couvert à véhicules avec ferblanterie en cuivre.
Pose d'une fenêtre de toiture sur l'annexe.

PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage, décapage et nouvelle peinture sur les fenêtres et les volets.
Façon de chevrons sur les volets suivant les recherches du restaurateur.
Peinture à l'huile des berceaux.
Peinture à la chaux sur crépissage et éléments en molasse.
Façon de filets sur les chaînes d'angle.

CONSERVATION DU BOIS

Traitement par injection de tous les éléments de charpente des bâtiments.

ELECTRICITE

Installation entièrement neuve dans la cure et l'annexe, avec utilisation partielle des anciens tubes afin de ne pas toucher les boiseries.
Introduction souterraine avec tableau général en sous-sol.
Raccordement téléphone également souterrain.

CHAUFFAGE

Pose d'une citerne en terre sous le couvert à voitures.
Installation entièrement nouvelle avec 4 groupes avec compteur de chaleur.
Chauffage de sol dans les deux appartements du rural.

VENTILATION

Ventilation mécanique pour les locaux sanitaires et les cuisines.

AGENCEMENTS DE CUISINE

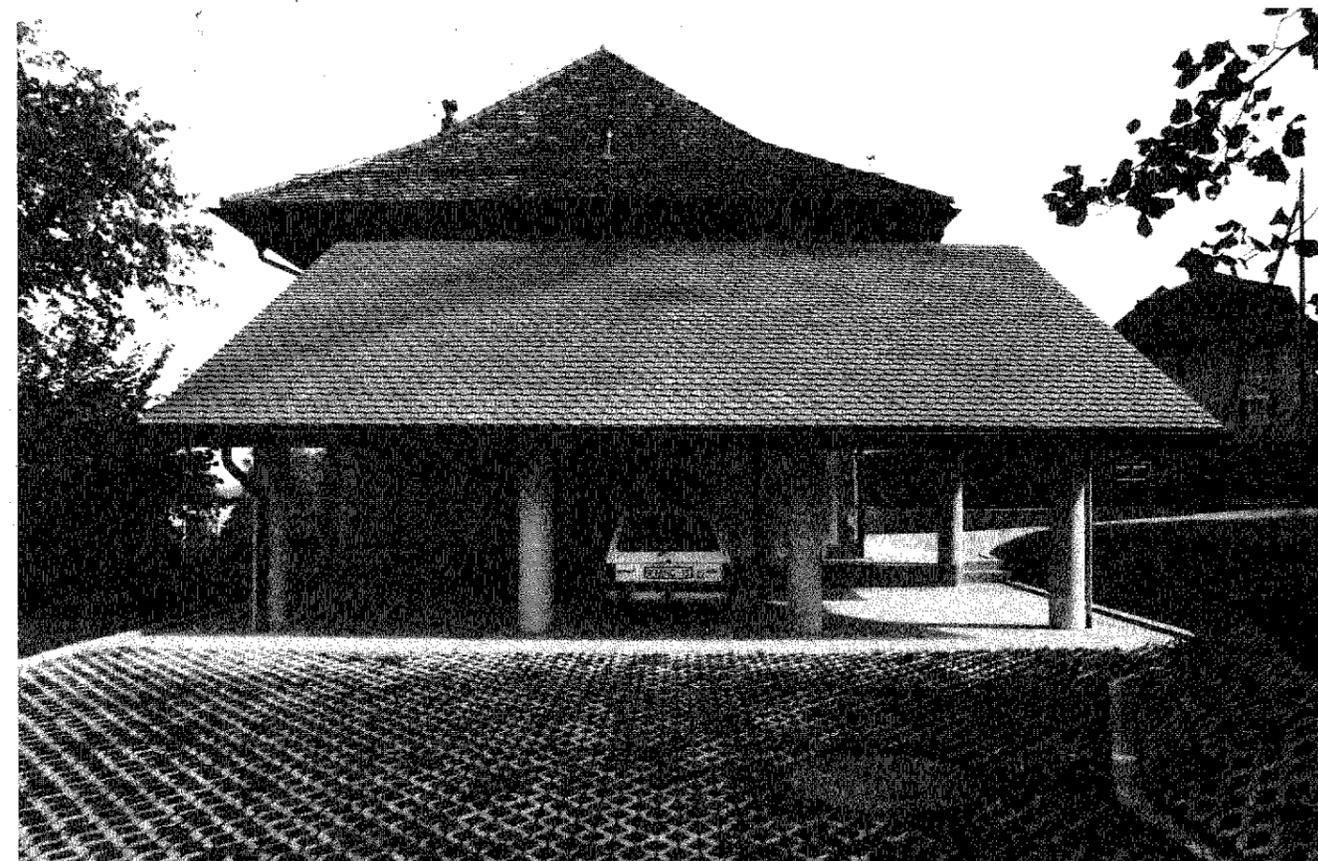
Agencement de cuisine stratifié avec plan de travail en carrelage.
Machine à laver le linge et lave-vaisselle dans les appartements du rural.
Plan de cuisson vitrocéramique.

SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau.
Installation sanitaire entièrement nouvelle.
Distribution d'eau chaude avec ruban chauffant.

PLATRERIE-PEINTURE-PAPIERS PEINTS

Doublage du rural et de l'annexe avec placoplâtre sur structure métallique avec laine de verre.
Faux-plafond plâtre dans l'annexe.



Peinture à l'huile sur boiseries du rural et de l'annexe, papier ingrains dans les chambres.
 Lessivage, décapage et peinture à l'huile sur les boiseries des murs et plafonds.
 Peinture dispersion sur murs crépis dans les hall et corridors.

SERRURERIE

Vitrage et porte d'entrée en profilés acier pour le rural.
 Couvert d'entrée en profilé acier thermolaqué.
 Tambour en profilé acier assemblé et thermolaqué pour l'annexe.

STORES

Stores en alu thermolaqué pour le rural.

CARRELAGE-REVETEMENT

Rural et annexe : sol en grès émaillé blanc.
 Bain et W.-C. : faïence vieux rose avec frises.
 Cure : grès en damier gris clair et gris foncé, pose en diagonale, raccord avec les anciens carrelages, plan de travail des cuisines en Keraion.

SOLS EN BOIS

Restauration, ponçage et encausticage des anciens parquets.
 Dans le rural, parquet mosaïque imprégné.

FUMISTERIE

Restauration et remise en état de fonctionnement des deux cheminées et du poêle en catelles dans la cure.
 Pose de poêle suédois dans le rural et l'annexe.
 Toutes les cheminées sont tubées.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Taillage des arbres, mise en forme du terrain, réfection des zones pavées et aménagement devant le rural.
 Place de parc en pavés et accès en grille gazon.
 Aménagement de deux places de parc au bas de la parcelle avec chemin d'accès.
 Revêtement de la cour en gravier gras.

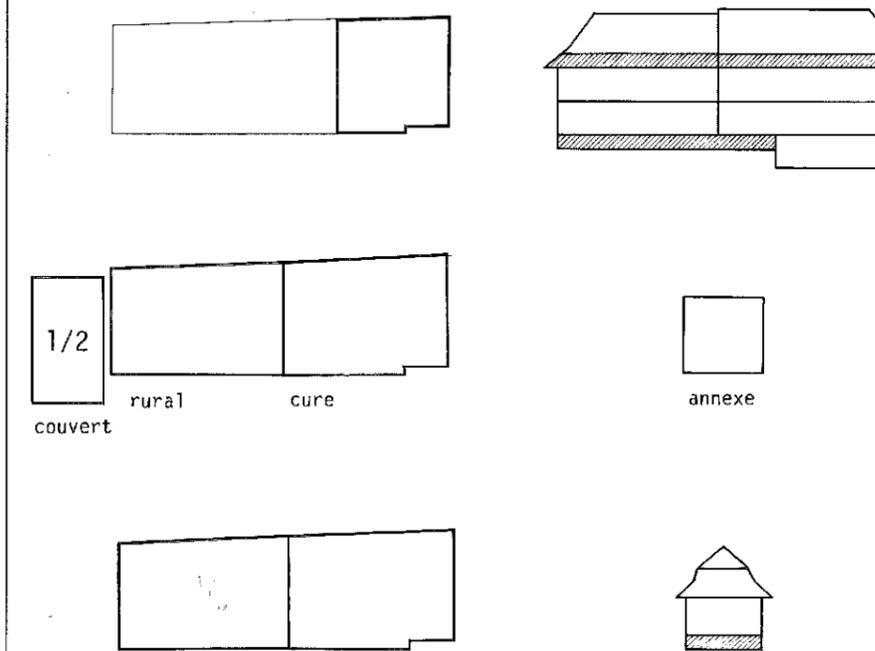
CLOTURES

Délimitation de la parcelle avec une nouvelle clôture et pose de portails.

SELON LA NORME SIA 116

Cure		
Cave	239.72 m3	
REZ :		
Habitation	292.84 m3	
Entrée	115.52 m3	
ETAGE :		
Habitation	282.74 m3	
Entrée	104.69 m3	
COMBLE	<u>256.08 m3</u>	
TOTAL CURE		1'291.59 m3
APPARTEMENT RURAL		
Rez	494.76 m3	
Etage	364.56 m3	
Comble	<u>260.40 m3</u>	
TOTAL APPARTEMENT RURAL		1'119.72 m3
COUVERT		99.64 m3
ANNEXE		<u>309.40 m3</u>
TOTAL CUBE SIA 116		2'820.35 m3
		=====

Devis général	indice du 1.10.1985	133%
Base	1977	100%
Début des travaux	1.10.1986	137.5%
Fin des travaux	1.04.1988	145.7%



Surface de la parcelle	3'221 m2
Surface bâtie :	
avant transformations	316 m2
après transformations	361 m2
MATRICE DES COUTS	
Coût CFC 2/m3 SIA 116	Fr. 477.--/m3
Coût CFC 2/m2 brut	Fr. 1'451.--/m2
SURFACE BRUTE DES PLANCHERS	
Appartement cure	
- sous-sol	68 m2
- rez : entrée, corridor, cuisine, repas, W.-C. séparé, trois chambres	137 m2
- étage : corridor, salle de bains, quatre chambres	135 m2
- combles	133 m2
Appartement rural :	
- rez : entrée, W.-C. séparé, cuisine, séjour	66 m2
- 1er étage : dégagement, salle de bains, deux chambres	62 m2
- combles	62 m2
Appartement rural :	
- rez : entrée, W.-C. séparé, cuisine, séjour	60 m2
- 1er étage : dégagement, salle de bains, deux chambres	57 m2
- combles	57 m2
Annexe :	
- séjour, douche, cuisine, chambre	91 m2
Total surfaces brutes	928 m2
Total surfaces brutes habitées (65%)	608 m2
Total surfaces brutes non habitées (35%)	320 m2

CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES	33'040.--	2.1%
101	Relevés	16'800.--	
112	Démolition	7'920.--	
192	Ingénieur civil	7'780.--	
196	Géomètre	540.--	
CFC 2	BATIMENT	100%	1'346'695.-- 84.2%
211.1	Echafaudages	11'710.--	0.9%
211.6	Maçonnerie	285'860.--	21.4%
214.1	Charpente	86'920.--	6.4%
216	Pierre naturelle	22'700.--	1.7%
221.5	Fenêtres-portes	19'150.--	1.4%
221.9	Vitrerie	12'400.--	0.9%
222	Ferblanterie	12'860.--	0.9%
224	Couverture	6'560.--	0.5%
227.1	Peinture extérieure	51'300.--	3.8%
228	Volets	9'040.--	0.6%
228	Stores	7'170.--	0.5%
231	Installations électriques	33'500.--	2.4%
232	Installation chauffage	118'650.--	9.0%
236	Installation courant faible	3'210.--	0.2%
247.5	Conduits fumée	10'300.--	0.8%
251	Installations sanitaires	67'940.--	5.0%
258	Agencements cuisine	50'190.--	3.7%
271	Plâtrerie	33'790.--	2.5%
272.2	Ouvrage métallique	37'330.--	2.8%
273	Menuiserie	40'985.--	3.0%
281.7	Revêtement sol en bois	9'480.--	0.7%
282.1	Papiers peints	8'810.--	0.6%
282.4	Carrelages-revêtements	31'250.--	2.3%
284	Fumisterie	35'800.--	2.6%
285.1	Peinture	95'500.--	7.2%
285.2	Conservation du bois	10'480.--	0.8%
287	Nettoyage	4'285.--	0.3%
291	Honoraires architectes	189'260.--	14.1%
292	Honoraires ingénieur	11'000.--	0.8%
294	Honoraires ingénieur CVS	29'265.--	2.2%
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	101'725.--	6.3%
411	Maçonnerie	22'670.--	
421	Jardinage	27'975.--	
422	Clôtures	8'220.--	
425.2	Dallage-pavage	17'080.--	
452	Canalisations	11'040.--	
491	Honoraires architectes	14'740.--	
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES	98'471.--	6.1%
511	Autorisation	6'410.--	
512	Raccordement	2'780.--	
513	Contribution PC	11'200.--	
524	Reprographie	5'549.--	
526	Rapport final	14'000.--	
566	Bouquet	2'455.--	
596	Honoraires spécialistes	56'077.--	
CFC 9	AMEUBLEMENT - DECORATION	20'270.--	1.3%
935	Extincteurs	770.--	
981	Animation artistique 1.5% du CFC 2	19'500.--	
TOTAL		1'600'201.--	100%
Hausse sur travaux CFC 2		23'565.--	1.8%

LES ENTREPRISES

R. COMUNE S.A.
STAUFFACHER S.A.

Silvio CAPRARA
HUBER S.A.
BENON S.A.
E. STAEHLIN
Ch. AUER S.A.

FAVOROL S.A.
D. BARDET S.A.
P. PETTER

ART + FEU
BAUMGARTNER S.A.
Ch. STUCKI
A. ADANI + Fils S.A.
NICOLLIER - GONIN S.A.
FONTAINE - HUGUET

G. RANDIN
GLAUS + Cie
MEUWLY Cheminées S.A.
AEBISCHER J.-P.
UNI-NET S.A.
A. SCHALTEGGER
F. VORLET + Fils

Maçonnerie
Charpente
Couverture
Pierre naturelle
Menuiserie ext.
Vitrerie
Ferblanterie
Peinture ext.
Plâtrerie

Stores
Electricité
Chauffage
sanitaire
Tubage cheminée
Agencement cuisine
Ouvrage métallique
Ouvrage métallique
Menuiserie
Carrelage
revêtement

Revêtements sols
Peinture int.
Fumisterie
Conservation bois
Nettoyage
Aménagements ext.
Clôtures

Avenches
Donatyre

Lausanne
Echallens
Eclépens
Avenches
Avenches

Lausanne
Avenches
Faoug

Territet
Payerne
Faoug
Crissier
Oleyres
Payerne

Echandens
Corcelles
Givisiez
Curtilles
Lausanne
Avenches
Vevey

31 Avril 1990 Publication
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne
Conception graphique : André Bovey, ASG
Photos : François Beutlin, Grandvaux
Impression : Favre et Wintteregg, Bussigny